Droit international privé

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours mêle étude des règles de droit international privé françaises et européennes.
Il comporte plusieurs volets : droit des biens (propriété et trust), régimes matrimoniaux, successions, obligations alimentaires, mariage, partenariats enregistrés, divorce et incapacités.
Il s'agit d'un cours de droit international privé spécial qui suppose d'avoir suivi le cours de DIP général en licence. Une mise à niveau de 6 heures est prévue pour les étudiants n'ayant pas suivi cet enseignement auparavant.

Compétence à acquérir :

Savoir établir une stratégie contentieuse.